



Sécurité  
routière

## Conditions de participation au concours de dessin Mobeeez

### Organisateur

Touring Club Suisse, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier

### Autorisation de participation

La participation s'effectue par l'envoi des dessins par l'enseignant/e de la classe. La participation est ouverte à toutes les personnes âgées de 4 à 12 ans résidant en Suisse.

### Période de participation

La date limite d'envoi des dessins est fixée au 30 octobre 2025 à 23h59.

### Procédure de participation

Les dessins de la classe doivent être envoyés de préférence par e-mail (scannés ou photographiés) en une seule fois à l'adresse [safemobility@tcs.ch](mailto:safemobility@tcs.ch).

Il est également possible d'envoyer le dessin par la poste à l'adresse suivante :

Touring Club Suisse  
Sécurité routière  
Chemin de Blandonnet 4  
1214 Vernier

### Description du prix

Trois bons Foxtrail d'une valeur de 500 CHF chacun seront remis à trois classes différentes. Les frais supplémentaires éventuels liés à un nombre plus élevé de participants/es sont à la charge des participants/es. Les conditions générales de vente de Foxtrail s'appliquent. Tout paiement en espèces est exclu.

### Sélection des classes gagnantes

L'équipe de la Sécurité routière du TCS sélectionnera les trois classes gagnantes sur la base des critères de créativité et de mise en œuvre. Si le choix est difficile entre plusieurs favoris, la sélection se fera par tirage au sort.

### Notification et remise des prix

Les enseignants/es des classes gagnantes seront informés via les coordonnées fournies (e-mail, numéro de téléphone ou adresse postale). Si aucune réponse n'est reçue dans les 14 jours, le prix sera annulé et attribué à une autre classe. Dès réception du bon, l'organisation du Foxtrail avec la classe incombe à l'enseignant/e.

### Publication

Les dessins envoyés peuvent être publiés avec mention du nom de l'école et de la classe sur les canaux suivants :

- sites web : [tcs.ch](http://tcs.ch), [safemobility.tcs.ch](http://safemobility.tcs.ch)
- réseaux sociaux du TCS et du TCS Sécurité routière
- newsletter du TCS et TCS Sécurité routière.

La publication n'aura lieu qu'avec l'accord de l'enseignant/e, qui est considéré comme donné dès l'envoi de l'image. Si vous ne souhaitez pas que les photos soient publiées, veuillez l'indiquer lors de l'envoi.



Sécurité  
routière

**Protection des données**

Les coordonnées de l'enseignant/e ne seront utilisées que pour l'envoi des prix. Elles ne seront ni enregistrées ni transmises à des tiers. La déclaration générale de protection des données du TCS s'applique.

**Recours et responsabilité**

Tout recours juridique et le paiement en espèces du gain sont exclus.

**Divers**

Nous nous réservons le droit de modifier le concours. La participation vaut acceptation des conditions.